

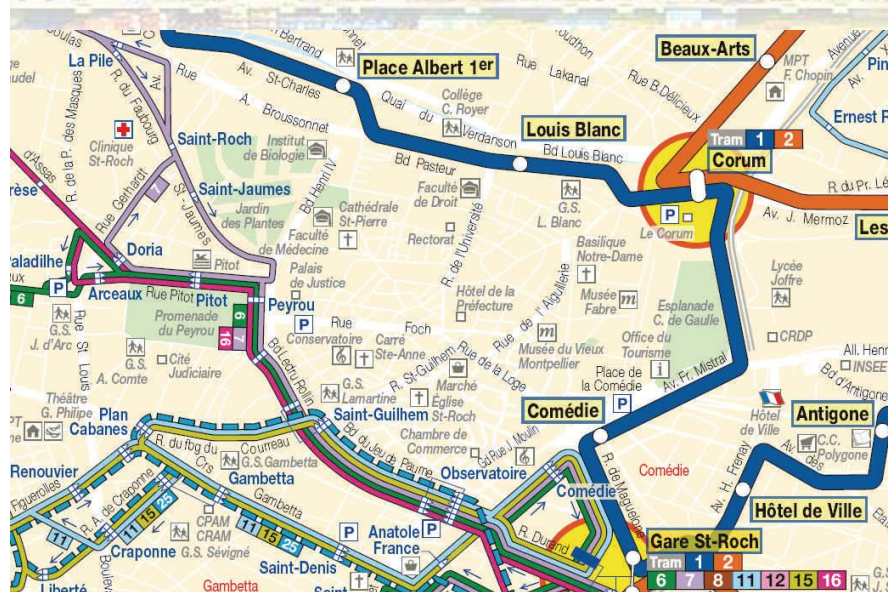
CONDITIONS D'ACCES :

TRAMWAY Louis Blanc (depuis la gare SNCF, direction Mosson)

Passer sous la Vieille Porte et remonter la rue de l'Université sur 100 mètres. La Faculté de droit et de science politique se trouve sur la droite, rue du Cardinal de Cabrières.

PARKINGS : Corum, Pitot, Préfecture

AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE : à 20 mn en taxi du centre-ville



CENTRE DE DROIT DE LA CONSOMMATION ET DU MARCHE

Composante de l'UMR 5815 Dynamiques du Droit (CNRS)
Master 2 Consommation et Concurrence Master 2 Droit Privé Économique

Sous la dir. de D. Mainguy (Professeur à l'Université de Montpellier I) et M. Depincé,
(Maître de conférences à l'Université de Montpellier I)
Organisé par les doctorants du CDCM de Montpellier

40 ans de droit de la consommation

Vendredi 28 septembre 2012

Amphis C & D

À la Faculté de droit et de science politique de
Montpellier

RENSEIGNEMENTS :

Faculté de droit et de science politique de Montpellier, Université de Montpellier I

UMR 5815 DYNAMIQUES DU DROIT

CDCM - CENTRE DE DROIT DE LA CONSOMMATION ET DU MARCHE

14, rue du Cardinal de Cabrières, 34060 Montpellier

Secrétariat ouvert

le mardi de 8h30 à 17h, les mercredi et jeudi de 13h30 à 16h30

Tél : 04.34.43.29.03 / mail : conso@univ-montp1.fr

www.cdc-montpellier.fr



LES 40 ANS DU DROIT DE LA CONSOMMATION

Ce colloque permettra d'envisager un bilan, un état des lieux et des perspectives. Le bilan se résume dans l'état des lieux : quelle fut l'évolution de ce droit ? Qu'est-ce aujourd'hui que le droit de la consommation ? Un droit spécial ou un droit commun, un droit inspiré de conceptions sociales ou un droit de la concurrence ?

Quels sont les nouveaux champs du droit de la consommation, les nouvelles pratiques et les nouvelles réponses, les nouveaux enjeux ? Quelle est la place des pouvoirs législatif, réglementaire et judiciaire dans cette évolution ?

Les horaires des interventions sont susceptibles de légères modifications en fonction des disponibilités des intervenants.

Programme du colloque

8h45-9h – Accueil des participants par M. le Président de l'Université de Montpellier I et Mme Marie-Élisabeth André, Doyen de la Faculté de droit et de science politique de Montpellier

9h-9h30 Allocution d'ouverture par M. Benoit Hamon, Ministre de l'économie sociale et solidaire et de la consommation

Amphithéâtre C

Amphithéâtre D

9h30-10h00 Mme Sabine Desvaux, Maître de conférences, Université d'Angers
La transformation du droit français de la consommation par le droit communautaire

9h30-10h00 Mme Jacqueline Jamet, membre du conseil fédéral et du bureau environnement de la CLCV,
Développement durable et droit de la consommation - Actions de la CLCV

10h00-10h30 M. Malo Depincé, Maître de conférences, Université Montpellier I
Le droit de la promotion des ventes à son tour

10h00-10h30 Mme Le Professeur Elise Poillot, Université du Luxembourg
Vers un droit de la déconsommation : comment concilier en droit protection du consommateur et protection de l'environnement ?

10h30-11h00 Pause

10h30-11h00 Pause

11h00-11h30 M. François Bérroujon, Magistrat au Tribunal administratif de Lyon
La diffusion du consumérisme en droit administratif

11h00-11h30 M. Le Professeur François Vialla, Université de Pau
Le refus de soins opposé aux patients CMU

11h30-12h00 Mme Le Professeur Anne Pélissier, Université Montpellier I
Consommation et assurances

11h30-12h00 M. Guillaume Rousset, Maître de conférences, Université de Lyon 3
L'avenir du droit de la consommation réside-t-il dans son application au champ de la santé ?

12h00-14h15 Pause déjeuner

12h30-14h00 Pause déjeuner

14h15-14h45 M. Cyril Noblot, Maître de conférences, Université de Reims
Les faux cadeaux du droit de la consommation

14h15-14h45 M. Le Professeur Hervé Causse, Université d'Auvergne
Le droit financier : le véritable départ du droit de la consommation ?

14h45-15h15 M. Gilles Raoul-Cormeil, Maître de conférences, Université de Caen
Le consommateur est-il un incapable ?

14h45-15h15 M. Jérôme Lassere-Capdeville, Maître de conférence, Université de Strasbourg
La protection du consommateur par le taux d'intérêt

15h15-15h45 Mme Cécile Lisanti, Maître de conférences, Université Montpellier I
Vers une consommation du droit des affaires : l'exemple de la protection du dirigeant.

15h15-15h45 Mme Christine Corrieri, Directrice service conseil de l'ARPP
Autorégulation : l'expérience de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité

15h45-16h00 Pause

15h45-16h00 Pause

16h00-16h30 Rapport de Synthèse
M. le Professeur Jean Calais-Auloy

